

Débat sur l'assistance médicale à la procréation

Forum

IFSI – IFAS Bourges et Vierzon

1. Thème retenu et questions mises au débat

La thématique de ces débats a été sur l'assistance médicale à la procréation. La question retenue est « Avoir un enfant, est-ce un droit ? »

2. Description de la manifestation réalisée

Un forum, deuxième étape de réflexion, a été organisé pour les étudiant-es, dans le domaine de la santé, infirmier-ères et aides soignant-es de Vierzon et de Bourges. La manifestation organisée le 15 Février dans les locaux de l'IFSI de Bourges a durée 3H.

110 étudiants étaient présents.

Après une brève introduction, les participants ont été répartis en 5 groupes d'une vingtaine de personnes.

Pour chacun des groupes, un mur de paroles (tableau) a été mis en place sur lequel les participants ont pu écrire librement et ont commencé à problématiser la question, mais sans échange oral.

Puis, une intervention par un médecin du CECOS auprès de l'ensemble des participants a permis de répondre aux questions concernant le cadre actuel de la loi.

Dans chaque groupe, les participants ont été répartis en 3 ateliers d'échanges. Chaque atelier a abordé successivement 3 thèmes, issus des porteurs de paroles :

- liberté/devoirs des parents ;
- droits des enfants
- est-ce une question d'égalité ?

Les participants de chaque atelier ont listé sur des post-its leurs idées en lien avec le thème. Puis pour chaque thème, ces arguments ont été classés par types, par l'un des ateliers, puis affichés et présentés synthétiquement par un rapporteur à l'ensemble du groupe.

Chaque participant a ensuite distribué 20 points sur l'ensemble des arguments affichés.

Les arguments pesant le plus, ont été extraits pour réaliser une synthèse par groupe qui a été présentée en plénier à l'ensemble des participants

3. Conclusion

1. Cadre interprétatif.

Menés dans le cadre de l'éducation populaire, les ateliers se sont déroulés dans des échanges libres et informels à partir des thèmes proposés. Aucune mise en perspective n'a été proposée. La seule consigne fournie était le souci de faire argumenter la position.

2. Analyse des données

En revanche, l'étape de notation, permet d'avoir un meilleur aperçu des arguments et préoccupations jugées essentielles par les participants, particulièrement si on compare ce tableau avec celui issu du porteur de paroles.

Répartition des arguments et préoccupations par jugement d'importance				
	Très important (90 à 70 points/G)	Important (55 à 45 points/G)	Pertinent 1 (50 à 35 points/G)	Pertinent 2 (45 à 25 points/G)
G1	Amour peu importe la configuration parentale	Responsabilité des parents qui ont choisi de faire un enfant	Devoirs des parents : aimer, subvenir aux besoins, éduquer, épanouir (équitablement pertinents)	Liberté majoritairement avec encadrement (le type d'encadrement n'étant pas défini)
G2	Egalité et liberté pour tous = fondamental, inaliénable	Religion : ne pas aller contre la volonté de Dieu	Droit de l'enfant à connaître ses origines	
G3	Lutter contre la discrimination ressentie par couples homo/ famille monoparentale	Protection de l'enfant = enjeu social	Liberté d'accéder librement à la procréation	Insouciance et bien-être = droits fondamentaux des enfants assurés par les parents
G4	Amour au-delà des caractéristiques des parents	AMP ou pas, les parents doivent assumer leurs choix	2 figures parentales peu importe les sexes	
G5	Question de l'anonymat : Comment va se construire l'enfant par rapport à une éventuelle levée du secret ?	Discrimination si seuls les couples hétéros peuvent bénéficier de la PMA	AMP = enfant vraiment désiré = mieux équilibré et mieux intégré	Question du donneur : quelle doit-être sa place dans l'AMP ?

3. Hypothèses d'interprétation

Le forum s'est déroulé dans une ambiance propice à la réflexion, néanmoins, il faut sans doute pondérer un peu les résultats. En effet, il s'agissait d'élèves qui étudiaient ensembles et ici ou là, on a pu sentir que des positions plus marginales, notamment plus en faveur du *statu quo*, étaient sans doute restées informulées du fait d'une pression involontaire du groupe.

On remarquera cependant qu'il y a en réalité peu d'arguments portant directement sur les lois de bioéthique. Au fond, les participants semblent majoritairement considérer que la parentalité est sociale (aimer l'enfant et être responsable à son égard) avant que d'être biologique, ce qui inviterait le législateur à revoir le droit de la famille, plutôt que les lois de bioéthiques.

On remarquera que cet argument de la parentalité sociale est écrasant et que la question de la liberté de chacun de procréer, quoiqu'importante, n'est que seconde par rapport à lui : ce qui fait le parent, ce n'est pas l'exercice d'un désir, c'est qu'il donne à l'enfant ce dont il a besoin.

L'argument de l'égalité, qui suit directement celui de la liberté, met essentiellement en avant le fait que tant la situation, que la technique, existants déjà il convient de lui fournir un cadre légal accessible à tous, afin de réduire les discriminations ressenties socialement par les enfants et les potentiels parents. Autrement dit, l'argument de l'égalité est principalement pragmatique et non de principe.

On notera enfin, sur la question de la parentalité sociale et du biologique, l'intérêt persistant pour le droit à connaître ses origines biologiques, en dépit du fait que la parentalité soit considérée majoritairement comme sociale. Le biologique semble être considéré par une part importante des participants comme un élément de son histoire à connaître et non comme un élément de parentalité déterminant. Ce qui est problématique à leurs yeux semble plus être le secret entourant la biologie, et donc le fait d'être né par AMP que le recours à un donneur biologique en dehors de la ou des figure(s) parentale(s).

Il convient, en dernier lieu, d'expliquer le motif religieux apparu en bonne place dans l'un des groupes, par le fait que quelques personnes ont mis la totalité de leurs points sur cet argument. Il n'a pas été formulé comme un argument théologique, mais comme un argument d'autorité, ce qui n'en permet pas une analyse approfondie.